AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 21-6-72 409745

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, Maison de l'Agriculture - Bât. 5 - Place Chaptal
34 MONTPELLIER
C.C.P. MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel

N° I4I - JUIN I972
I° supplément

CULTURES LEGUMIERES DE PLEIN CHAMP

ASPERGES -

CHENILLE A FOURREAU :

Compte tenu de la biologie de ce parasite le premier traitement devra être exécuté le 25 juin. Les insecticides suivants peuvent être utilisés :

Parathion	50 g de M.A. à l'hectolitre	Fenthion	I00 g de M.A. à l'hectolitre
Oléoparathion	45 g de " "	Carbaryl	I50 g de " "
Azinphos	40 g de " "	Lindane	75 g de " "
Phosalone	I20 g de " "	Carbophénothion	I20 g de " "
		Diethion	I20 g de " "

Il conviendra de faire : 2 traitements à I2 jours d'intervalle si l'on utilise le Carbaryl, 3 traitements à 8 jours d'intervalle avec l'un des autres insecticides.

A l'exception du Carbaryl, qui est une poudre mouillable, tous les autres insecticides devront être utilisés sous forme d'émulsion.

Les pontes et les pénétrations des jeunes larves ayant lieu à la base des turions, il faut donc traiter ces derniers au niveau du sol et obtenir la pénétration de la bouillie à 4 ou 5 cm de profondeur.

Le traitement sera exécuté avec un pulvérisateur, sans rechercher une très forte pression, à raison de 2000 à 2500 litres de bouillie à l'hectare. Ces quantités ne constituent qu'un ordre de grandeur car l'importance du volume de bouillie peut varier selon la densité de la plantation, l'âge de l'aspergière et le nombre de turions par touffe.

Dans les plantations peu attaquées d'une superficie supérieure à I ou 2 ha, le traitement pourra être appliqué, par mesure d'économie, sur les 5 premières rangées de la parcelle. En effet l'infestation commence toujours par les bordures et se poursuit lentement vers l'intérieur.

TOMATES DE CONSERVE -

ALTERNARIOSE - MILDIOU :

A la suite des pluies généralisées survenues les 4,5,10 et 14 juin, les risques d'extension de la maladie ont sérieusement augmenté.

Les traitements doivent donc être poursuivis et renouvelés après chaque précipitation importante, supérieure à 5 mm.

Pour le moment pas de danger de Mildiou. Attendre un avertissement, si la situation évoluait défavorablement, pour entreprendre les traitements contre cette maladie.

P. CHRESTIAN

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLE

P26

Tirage du I5 juin I972 : 2700 exemplaires
Précédent tirage n° I4I de juin I972

Imprimerie de la Station du Languedoc - Directeur-gérant : L. Bouyx

Ministère de l'Agriculture

STATION REGIONALE D'AVERTISSEMENTS VITICOLES

Ecole Nationale Supérieure
Agronomique de MONTPELLIER

tél. : 63-05-32

Montpellier, le 16 juin 1972

Note 8

- MILDIOU -

Aujourd'hui 16 juin, le vignoble est dans son ensemble très sain. Les pluies torrentielles des 14 et 15 juin ont donné les quantités d'eau suivantes :

Aigues-Vives	76 mm	Roquebrun	30 mm
Assignan	109 mm	Servian	19 mm
Hérépian	35 mm	St-Geniès-le-Bas	31 mm
Marseillan-Vassal	18 mm	Tavel	16 mm
Montpellier	52 mm	Coursan	45 mm
Le Pouget	33 mm	Douzens	85 mm
		Homps	48 mm

Comme on le voit elles ont été très importantes et se sont abattues sur des rameaux en pleine croissance et par une température avoisinant 15 degrés.

Plus que les pluies précédentes elles devraient assurer(en dehors des repiquages des rares foyers existant à ce moment là) la sortie d'une invasion primaire venant du sol, visible à partir du 23 juin sur les extrémités retombantes des rameaux et sur la végétation éclaboussée de terre.

Il convient donc de renouveler au plus tôt les traitements qui oht été lavés au moment des précipitations et de les terminer à la date précitée afin qu'une pluie se produisant alors, n'ait des conséquences dangereuses.

Le Directeur de la Station Régionale
d'Avertissements Viticoles :

G. BERNON